

Les Echos de Saint Sat'

Juillet 2022

EDITO :

La Mairie va s'installer dans les locaux de l'ancienne école afin de répondre à plusieurs objectifs : Le premier est de disposer d'un local à la fois simple et propre pour accueillir la population à la mairie pour diverses raisons : documents administratifs, informations, ... car la Mairie actuelle n'offre pas toutes les garanties en matière de confidentialité ou d'isolement.

Le deuxième est d'améliorer, d'une manière importante, l'efficacité du fonctionnement de la Mairie, et ce à plusieurs niveaux.

- La dispersion dans deux locaux distincts des activités d'accueil de la municipalité et de La Poste conduisait Alexandra Causse, notre secrétaire de Mairie, à se disperser d'une manière importante entre ces deux activités, réduisant d'autant sa disponibilité pour les nombreuses formalités administratives auxquelles, comme souvent chacune et chacun des administrés, la mairie est confrontée. Ainsi, tout en maintenant la qualité de l'accueil avec une ouverture simultanée de la Poste et de la Mairie de 9h00 à 12h00, notre secrétaire de Mairie pourra consacrer ses après-midis au travail administratif ;
- Les élus, qui disposeront de plusieurs pièces, pourront accueillir également le public, sans déranger la Secrétaire de Mairie ;
- Enfin, dans le cadre de cette opération, la population pourra bénéficier « d'un îlot numérique ».

Il s'agit d'un local dans lequel sera installé un ordinateur, équipé d'une imprimante, afin que les personnes qui le souhaitent puissent y réaliser différentes formalités administratives : déclaration d'impôts, recherche de billets de train, ... Ces usages seront accessibles tous les matins du lundi au vendredi de 9h00 à midi dans un premier temps.

Si cette nouvelle Mairie se veut accueillante, nous l'avons souhaitée sobre, au travers d'un budget limité.



Nous devons remercier La Poste à divers titres :

- Elle a tout d'abord permis que l'accueil Mairie et Poste puisse être simultané dans un local à cet effet au travers d'un caractère multi-usages ;
- Elle a ensuite très largement participé au financement de cette opération, que ce soit au plan financier ou au plan de la fourniture des équipements meubles ou informatiques qui sont mis en place dans le cadre de ce projet ;
- L'accompagnement technique, tout au long du projet, au travers de diverses rencontres qui ont permis l'aboutissement du projet dans une concertation permanente.

Notre Mairie sera donc aussi aux couleurs de La Poste. J'espère que nous saurons, collectivement, « renvoyer l'ascenseur » à cette vieille institution qu'est la Poste, qui loin de désertir le milieu rural, le réinvestit avec force au travers de tels projets.

Nous serons heureux, prochainement, de vous communiquer le calendrier d'ouverture et d'inauguration afin d'associer le plus largement possible la population Saint Saturninoise à cette évolution importante de notre commune.

Bien sincèrement,
Le Maire, Yves Bioulac

ETAT CIVIL - TROISIÈME TRIMESTRE 2022

NAISSANCE :

le 16 JUIN – **Antonin**,

fil de Cloé ETIENNE & Fabien LACROIX

MARIAGES :

→ le 16 avril, Marie HOARAU & Olivier JULIAN

→ le 23 avril, Mélanie MOLINIER & Mathieu SABRIE

DÉCÈS :

Jean GILHODES le 12 mai



Epicerie

Mercredi & dimanche de 8h à 12h20
De 8h à 12h20 et de 15h30 à 19h les autres jours



Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h



Boulangerie

Du lundi au samedi de 7h30 à 12h30



Bureau de Poste

Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30



Bistrot Le Saint Sat

Du lundi au samedi de 11h30 à 13h
et de 17h à 20h
Le dimanche de 11h30 à 13h



Bibliothèque

Le lundi de 15h à 17h
Le samedi de 10h à 12h



Déchèterie

Les lundis, mercredis & samedis de 13h30 à 17h

LA LOUTRE D'EUROPE

Samedi 9 avril, à la salle des fêtes, une douzaine de personnes (seulement !) est venue suivre une conférence de la LPO Aveyron sur la loutre d'Europe et sur les oiseaux des jardins.

La loutre d'Europe est un animal aussi à l'aise dans l'eau que sur terre, solitaire, farouche et nocturne donc très difficile à observer. Autrefois considérée comme nuisible et chassée pour sa fourrure, la loutre a disparu de nos rivières. Aujourd'hui elle est protégée. Sa place dans l'écosystème est désormais reconnue ; elle est une « espèce parapluie » cad que les actions mises en place pour sa protection permettent de protéger en même temps bien d'autres espèces. La loutre est un marqueur biologique des rivières et cours d'eau en bonne santé. Sa présence n'est signalée que par les catiches (les abris qu'elle s'aménage) et les épreintes (ses pelotes de déjection de couleur noire, mélanges d'arêtes de poissons et de restes d'amphibiens).

Ensuite Manon GOSSE, conférencière, a expliqué comment et pourquoi reconnaître et protéger « les oiseaux des jardins ».

La matinée s'est terminée par une sortie nature, sur la promenade du canal. Ce fut l'occasion d'observer tout en s'interrogeant : ce lieu est-il accueillant pour la loutre ? Trouverait-elle ici une nourriture abondante et variée ? Des abris ? Ce fut aussi l'occasion d'écouter les vocalises des oiseaux très nombreux en cette belle matinée de printemps.



Observation des épreintes

APRES-MIDI BRICOLAGE

Le samedi 23 avril, en cette après-midi pluvieuse de printemps et premier jour des vacances de Pâques, pas moins de 17 enfants se sont retrouvés pour faire du bricolage. La salle des fêtes étant occupée, c'est au bistrot Le Saint Sat que l'atelier s'est déroulé ; de fait l'ambiance y était plus chaleureuse mais il ne fallait pas plus de monde...

Venus de Saint Saturnin, Saint Martin ou Pierrefiche, sur les conseils de Martine, Marité et Patricia ils ont pu réaliser une jolie décoration sur le thème de Pâques. Les parents présents ont également pris un réel plaisir à bricoler avec eux.



Des coloriages étaient à leur disposition, chacun allait et venait d'une table à l'autre, d'une activité à l'autre, à son rythme, l'ambiance était chaleureuse et détendue.

Les gaufres et les crêpes, garnies de confiture ou de pâte chocolatée, ont toutes été englouties par les petits et les grands.

Le temps très maussade ne nous a pas permis d'aller à la chasse aux œufs dans l'herbe détrempée... alors ils ont été distribués, tout simplement !

Chaque enfant est reparti chez lui avec sa réalisation, un décor de table, un cadeau pour maman... ravi une nouvelle fois d'avoir fait preuve d'imagination, d'avoir créé un bel objet.

Il est évident, après un tel succès, qu'il faudra programmer une nouvelle animation

FOIRE ANNUELLE : JOURNEE DU 15 MAI 2022

Le dimanche 15 mai 2022 a eu lieu sous un beau soleil, la foire annuelle de Saint-Saturnin-de-Lenne, organisée par le comité des fêtes en collaboration avec l'équipe du bistrot « Le St Sat » qui, pour cette matinée, a délocalisé le déjeuner tripoux/tête de veau à la salle des fêtes.



Belle affluence tout au long de la journée !

Venus de St Saturnin et des villages voisins, les visiteurs ont eu le choix entre les nombreux objets anciens à chiner dans les stands du bric à brac installé sur la place du Pré de la Clastre.

Devant son local, l'Association des chasseurs nous a régales par l'odeur alléchante de la daube de chevreuil faite par leurs soins et que l'on pouvait déguster chez soi.

Côté marché de producteurs, les plans de légumes, les fleurs, les produits du terroir ou les fabrications artisanales ont été appréciés des visiteurs.

Nous avons ainsi pu apprécier une dégustation d'escargots des Julien et du fromage de vache. L'Atelier de Muriel nous a présenté ses confections de vêtement, de doudous pour enfant, de sacs et autres accessoires.



Nous pouvons également noter la présence d'une productrice de savon au lait de chèvre. Enfin, de belles réalisations de bijoux et d'attrape-rêves créés par Maude et bien d'autres objets encore ont attiré l'attention des nombreux visiteurs.



Les tripoux et la tête de veau de Michel ont une fois de plus connu un réel succès. En effet ce sont près de 200 repas qui ont été distribués sur place ou qui ont été emportés. Cette matinée « déjeuner » s'est terminée bien au-delà de midi... tant on s'y sentait bien !

RANDONNÉE GASTRONOMIQUE LE DIMANCHE 22 MAI

C'est sous un magnifique soleil que près de 70 marcheurs ont participé à une randonnée gastronomique à Saint Saturnin de Lenne.

Deux parcours étaient proposés : le premier de 6 kms, accessible tout public le second de 12 kms, avec un dénivelé plus important et de magnifiques points de vue.

Les marcheurs ont découvert la commune au travers de chemins balisés par les bénévoles mobilisés pour l'organisation de cette balade.

Plusieurs pauses jalonnaient chaque circuit : fruits secs, salade de fruits, gâteau, boisson fraîche, café.... les marcheurs ont pu apprécier la beauté du Val de Serre en cette fin de printemps. Après deux ou trois heures de marche, selon les choix de chacun, les groupes étaient accueillis en musique au camping municipal pour un apéritif puis un casse-croûte de produits locaux, à la fois simple et savoureux.

Dans cet endroit ombragé, avec une ambiance guinguette, les marcheurs ont savouré, après l'effort, ce réconfort amical et cordial.



Les remerciements chaleureux des participants à cette randonnée, leurs demandes répétées de renouveler une telle expérience sont allées droit au cœur de l'ensemble des bénévoles qui s'étaient mobilisés pour que ce soit une réussite et constituent, très certainement, la meilleure des gratifications possibles.

Aussi, ce sera avec le même enthousiasme que cette initiative sera renouvelée, pour le bonheur de tous, organisateurs et participants !

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique se déroule en principe le 21 juin pour fêter l'arrivée de l'été, mais les festivités s'étendent souvent au week-end précédent ou suivant. A Saint-Saturnin-de-Lenne le comité des jeunes a organisé cette fête le 24 juin ; c'était une première ! Le rendez-vous était donné sur le terrain du Pré de La Clastre. La météo était idéale.

Dès 19h les participants sont arrivés par groupe, entre amis ou en famille ; ils étaient très nombreux. De 20h à minuit, le groupe « Duo à Deux » les a fait vibrer avec un répertoire très large de musiques et de chants pour tous les goûts et tous les âges. Les jeunes du comité ont assuré restauration (truffade, saucisse) et bar toute la soirée. Merci aux jeunes pour ce moment rassembleur (au moins 180 personnes), convivial, joyeux où la musique fut reine le temps d'une soirée. Initiative à reconduire.



RENCONTRE ANNUELLE DES SAINT SATURNIN DE FRANCE

Reportée en 2020, puis en 2021 à cause du COVID, la 19^{ème} rencontre des Saint Saturnin a pu avoir lieu cette année, le weekend de l'ascension. C'est Saint Saturnin du Bois en Charente Maritime qui accueille cette rencontre. Ce village de 936 habitants, se situe près de La Rochelle.

Cette année, nos amis Espagnols n'étaient pas présents. Cependant, onze Saint Saturnin étaient représentés. Nous étions 21 de chez nous.



Le rendez-vous est fixé le vendredi 27 mai à 15 H mais dès le jeudi soir, la quasi-totalité de notre troupe se retrouve au camping de Surgères où quelques-uns d'entre nous ont élu domicile. D'autres ont choisi l'hôtel, ou l'hébergement chez l'habitant. Beaucoup de bonne humeur au cours de ce repas tiré du sac. Comme prévu, le vendredi après-midi, ce sont les retrouvailles à Saint Saturnin du Bois. Chaque village installe son stand où tout le monde peut déguster les spécialités de chacun. En ce qui nous concerne la fouace, le gâteau à la broche, le Roquefort, le Ratafia

ont connu un franc succès.

La journée se poursuit avec l'inauguration de l'œuvre d'un bénévole local en présence de Monsieur le Maire, et de Monsieur le Président de la Communauté de Communes, entourés bien sûr, des nombreux bénévoles. Il s'agit d'une carte de France, en mosaïque, où sont positionnés les Saint Saturnin. Le repas qui suit, animé de bien belle façon par un duo d'artistes qui reprennent les chansons de nos jeunes années, réunit autour de 200 personnes.

Le Samedi est consacré aux visites de la région : deux destinations sont à choisir sur trois propositions.

Le matin, départ pour Rochefort, où nous allons découvrir le pont transbordeur qui relie Rochefort à Echillais. Il s'agit d'un portique aux dimensions impressionnantes : 60m de hauteur et un tablier de 160m de long. Une nacelle de 12m par 14m suspendue par de gros câbles, permet d'enjamber la Charente, tout en permettant aux gros cargos de rejoindre le port de Rochefort. Construit en 1900, cet ouvrage permettait aux attelages, voitures et camions de traverser ce fleuve. Il est classé Monument Historique et a été rénové entre 2016 et 2020. Aujourd'hui piétons et vélos peuvent l'utiliser. Il existe seulement huit de ces ouvrages dans le monde !



L'après-midi est consacré à la visite guidée de La Rochelle-Belleville ! Ce jour-là elle est en pleine effervescence et fortement décorée aux couleurs du stade Rochelais qui dispute (et gagne) la finale de la coupe d'Europe de rugby le soir même.

La troisième visite proposée est la corderie royale de Rochefort qui a fourni les cordages de la marine française pendant trois siècles.

Le repas du soir, toujours animé, est précédé de la traditionnelle remise de cadeaux à nos hôtes.

Le dimanche matin est consacré à la visite de Saint Saturnin des Bois : église, rue des lavoirs, marché... et à la découverte du jeu de boules de bois, jeu qui ressemble à la pétanque.

C'est déjà l'heure du dernier repas et des « au revoir »...

L'année prochaine c'est à Saint Saturnin dans la Sarthe, près du Mans, que nous nous rendrons.

FÊTE DE LA SAINT JEAN À LA ROQUE VALZERGUES

Cette année, le dernier week-end de juin, s'est tenue la fête de La Roque Valzergues après deux années d'interruption pour cause de COVID. Malgré cette parenthèse, tout était bien rodé ! L'équipe de Carlaroc avait monté les chapiteaux, les jambons, qui ont cuit patiemment toute la journée, étaient fin prêts pour le dîner du samedi soir.

Dès l'arrivée sur le site champêtre de la fête, les « festaires » étaient accueillis par les enfants du bourg qui géraient le stationnement avec beaucoup d'entrain et de gentillesse. Le temps incertain, laissait planer le doute sur qui allait advenir : pluie ou soleil ? Pour autant, il ne gâcha pas la fête et les nombreux participants, au fil des averses et des éclaircies, alternaient un apéritif à l'abri, un apéritif au soleil !



Le dîner, également servi par les enfants fût largement apprécié, avec l'animation de Samuel PUEL à l'accordéon.

Le dimanche matin, dès huit heures, les plus motivés sont arrivés pour le déjeuner aux tripoux qui connut également un bon succès.

La messe, à l'église Saint Jean-Baptiste, fut extrêmement appréciée, notamment du fait de la prestation de la chorale qui, tant au travers du choix des chants que de leur exécution, toucha tous les participants.



Comme à l'accoutumée, la fête fut conclue par un tir à la corde entre les anciens et les jeunes : Peu importe qui l'emporta, car à la fin, se sont toujours les jeunes qui gagnent ...

FLEUR DES CAUSSES dans le Puy de Dôme

Mercredi 29 juin, le club Fleur des Causse part en voyage.

Départ 6h30. Rendez-vous à 10h à Clermont Ferrand, pour la visite de « l'aventure Michelin ». Dans le hall d'accueil, une Micheline, un avion Bréguet et une formule1, indiquent que : *Michelin ce n'est pas seulement la fabrication de pneus.*



Grâce au génie visionnaire de ses fondateurs André et Edouard Michelin, l'entreprise a accompagné la mobilité des hommes de diverses manières. C'est ce que découvrent les visiteurs, avec les explications de leurs guides, dans un espace de 2000 m². Ne sont pas oubliés les liens très forts unissant l'entreprise Michelin avec son personnel et avec sa ville Clermont-Ferrand. On y trouve aussi tout ce qui permet de mieux se diriger sur les

routes : les guides Michelin, les cartes routières, la numérotation des routes et les bornes de signalisations.... La fin du parcours évoque les réflexions et recherches sur la mobilité pour demain. Cet espace est aussi un musée où l'on voit de nombreux trésors du patrimoine de l'entreprise. Partout l'emblématique « Bibendum » accompagne le visiteur et rappelle que les frères Michelin croyaient fortement en la pub. Histoire extraordinaire, captivante, super visite !

Le groupe déjeune à la fontaine aux lions à Plauzat : bon accueil, bon repas et de l'ambiance !

A Saint Nectaire, découverte des Fontaines Pétrifiantes : étrange curiosité et savoir-faire unique. Présentation de la famille Papon qui exploite ces sources depuis 7 générations, puis explication sur l'origine des sources thermo-minérales du Massif du Sancy et le groupe rejoint la grotte où jaillissent 2 sources, puis il suit la galerie d'épuration jusqu'aux fontaines. C'est alors la découverte d'un savoir-faire unique « l'incrustation sur moulage ». Dans les ateliers des moules sont réalisés ; ils seront placés sur des échelles de 14 m, sous la chute d'eau de la fontaine et goutte après goutte le calcaire s'y déposera. Dans la boutique les réalisations obtenues sont présentées ; ce sont de belles pièces, uniques alliant richesse de la nature et ingéniosité de l'artisan.

Les visites de la journée alimentent les discussions sur le trajet du retour ; tous les trouvent très intéressantes et enrichissantes. C'est la fin d'une belle journée !

A 21h30, c'est la séparation à Saint Saturnin avec des souhaits de bonnes vacances.



OUVERTURE DE LA STATION-SERVICE

Le mercredi 13 avril 2022, M. Boris Olivier, chef d'entreprise, inaugurerait la station-service du Val de Serre, en présence d'une quarantaine de personnes venues partager ce moment.

Présidée par M. Christian Naudan, président de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, et en présence de M. Yves Bioulac ainsi que de plusieurs conseillers municipaux de la commune, cette cérémonie a permis de présenter ce nouvel outil au service de la population locale mais aussi des personnes de passage.

Après avoir coupé le ruban et dit quelques mots de présentation, les participants ont partagé un apéritif offert par l'entreprise.

Après plus de deux mois de fonctionnement, M. Olivier est satisfait, les ventes de carburants correspondent au prévisionnel établi, il espère qu'elles s'accroîtront avec le passage des vacanciers cet été.

M. Olivier nous précise :

« Concernant les cartes d'abonnement pour les professionnels, il est à présent possible de se les procurer auprès de la direction de l'entreprise. Pour ce faire il faut appeler au numéro : 05 65 47 62 25. »



Déjeuner champêtre !

Les escargots des Julien vous convient pour un repas à la ferme le dimanche 21 août à midi.

Au menu, de la convivialité et de la bonne humeur accompagnées de délicieux produits de saison de la ferme !

20€ le repas :

**Salade de confit d'escargots
Brochettes d'escargots façon asiatique
Riz et légumes du moment
Crumble aux prunes du jardin
Café**

**Réservations avant le 19 août
au 07 63 57 25 37**

LE REIKI USUI : SOINS ENERGETIQUES

Après plusieurs années passées dans la restauration loin de son village, Brigitte PAUVERS décide de revenir à Saint Saturnin de Lenne pour reprendre « **L'Imprévu** » à Lapanouse puis un magasin de vêtements à Laissac. Mais fascinée depuis toujours pour tout ce qui concerne les thérapies énergétiques elle décide de se lancer un nouveau défi !!! C'est avec enthousiasme et professionnalisme qu'elle nous explique sa passion devenue son activité.

Brigitte a tout d'abord dû suivre une formation diplômante afin d'obtenir « les 2 premiers degrés » qui lui ont permis de pouvoir s'installer.

Une fois les diplômes en poche, c'est au lotissement Campfarous que Brigitte officie et pratique depuis quelques temps le REIKI USUI : soins énergétiques. Les séances durent un peu plus d'une heure.

Lors de la séance, Brigitte se met dans une posture de méditation pour transmettre naturellement de l'énergie à son patient. C'est une technique d'apposition des mains.



Plus concrètement quels en sont les bienfaits :

Le REIKI est une pratique de soins naturels de type énergétique. Le REIKI restaure l'harmonie, libère les émotions refoulées, nettoie le corps de ses toxines. C'est une puissante méthode de relaxation qui permet de gérer le stress et d'apporter une aide précieuse face aux difficultés de la vie.

Le REIKI aide à s'épanouir, à se sentir en harmonie avec le monde qui nous entoure.



Brigitte nous précise que le REIKI est un complément qui ne saurait en aucun cas remplacer la médecine allopathique et que la pratique qui en est faite ne doit en aucune façon se substituer au traitement du médecin.

Nous remercions très sincèrement Brigitte pour sa gentillesse, pour le temps qu'elle nous a accordé, et pour ses explications très enrichissantes et instructives.

N'hésitez pas à la contacter au **06 46 67 09 68** elle se fera un plaisir de vous renseigner.

ALEXANDRE : PLOMBIER-ELECTRICIEN & CHEF D'ENTREPRISE

Alexandre GRANIER est un enfant du village ; il est le fils de Robert Granier. Pendant les vacances scolaires, à Séverac, son oncle plombier lui fait découvrir et apprécier les mécanismes du métier et, tout naturellement, il s'oriente vers des études en plomberie au lycée Monteils. En 2000, son diplôme en poche, il devient salarié de AB Energies, entreprise créée en 1981 et gérée à ce moment-là par Albenque - Bessonies. Considérant très vite que plomberie et électricité sont indissociables, il suit une formation d'électricien à la chambre des métiers.



Dès lors, Alexandre s'investit dans l'entreprise AB Energies qu'il voit évoluer. En 2017, les co-gérants, font valoir leurs droits à la retraite. Alors Alexandre Granier et Laurent Molinier, s'associent pour en prendre la direction. Ils sont complémentaires : Alex s'occupera du domaine technique et des chantiers, Laurent se chargera du côté commercial et administratif.

Aujourd'hui, cinq ans plus tard, l'entreprise compte 12 salariés. Elle propose tous travaux de plomberie et d'électricité en neuf ou rénovation, assure entretien, dépannage ou remplacement des chaudières, procède à la vente et à l'installation de pompes à chaleur et, donne des conseils en économie d'énergie et équipements technologiques novateurs. Dans ces domaines en constante évolution, des formations sont au programme tout au long de l'année et, pour certains salariés c'est une reconversion.

AB Energies dispose d'un parc de 14 véhicules ainsi que du matériel nécessaire à son activité. Basée à Séverac d'Aveyron, elle possède une antenne à Laissac et, en juillet, ouvrira une

2^{ème} antenne à Saint-Geniez-d'Olt.

Alexandre organise chantiers et équipes ; il ne compte pas ses heures. Il veille aux délais des travaux, à la qualité des chantiers et à la satisfaction des clients tout en prenant part aux différentes tâches chaque fois qu'il le faut...sans se départir de son large sourire.

La clientèle d'AB Energies est du domaine privé ; elle est située dans un large rayon autour de Séverac, Laissac et St Geniez. L'entreprise ne répond pas aux appels d'offre...à deux exceptions cependant pour St Saturnin : les locaux de la nouvelle mairie (en cours d'achèvement) et le tiers-lieu (dont le démarrage est imminent).

Ses projets ? Maintenir AB Energies au niveau actuel, assurer le meilleur service à la clientèle et faire vivre au sein de l'entreprise cet esprit d'entraide et de partage qui lui tient à cœur.

Voilà 15 ans, les routes de Déborah et Alex se sont jointes ; Elina, Louane et Eden sont venues égayer leur foyer. Ils ont construit leur maison à La Roque et y habitent depuis 10 ans. Souhaitant participer à la vie, à l'entretien/rénovation de leur village ils ont rejoint CARLAROC où ils sont co-président et secrétaire.

Alexandre est courageux et positif ... pour preuve, s'il en faut, son rétablissement après le grave accident qu'il a eu en janvier 2020 et dont on ne peut que se souvenir.

Nous remercions Alex pour avoir gentiment accepté de donner de son temps afin de nous permettre d'écrire ce portrait.

LES CHANTIERS EN COURS

A ce jour, sont toujours en cours de réalisation les trois sous-projets d'aménagement urbain comprenant donc :

- L'aménagement de l'ancienne école pour l'accueil de la mairie, en cours de finalisation. Comme cela avait été évoqué, c'est principalement le rez-de-chaussée, et un bureau à l'étage qui ont fait l'objet d'une modeste rénovation.



- La rénovation en cours d'une maison en centre bourg, qui avance au ralenti du fait de retards dans les livraisons des menuiseries. Toutefois, une petite satisfaction : les menuiseries extérieures ont été posées, permettant ainsi d'avancer dans les aménagements intérieurs.

- Et prochainement, l'aménagement d'un bar restaurant à la place de la mairie actuelle. Les appels d'offre ont été finalisés et les travaux commenceront début octobre. D'ailleurs, conformément à la réglementation, un panneau indiquant les références du permis de construire a été affiché à l'entrée droite du Pré de la Clastre.

Dans le même temps, les plans de financement respectifs des trois réalisations ont bien avancé et sont conformes à nos prévisions initiales. Ainsi, malgré l'inflation sur les coûts de la construction, le montant résiduel à la charge de la commune a été minimisé au maximum.

De par ailleurs, un travail a été engagé, en collaboration étroite avec CARLAROC et sous l'égide du Parc Naturel des Grands Causses pour la conception et l'installation de tables d'interprétation sur le site de la vierge et en proximité de l'église à La Roques Valzergues.

audrey LUCHE
Architecte DPLG
06 84 37 81 11
audreyluche12@orange.fr
15 Av. Combécrozes, Les Calsades, 12340 BOZDULS
3 Rue Raynal, 12130 SAINT GENIEZ D'OLT

Type d'autorisation : Permis de Construire
N° : PC 012417 21 60006
Accordé le : 09/05/2022
Bénéficiaire : Commune de SAINTURVIN
Nature des travaux : Aménagement de l'ancienne
église en trois lieux, restaurant
Surface de plancher autorisé : 199,31 m²
Hauteur de la construction : indéchiffrable
Surface à démolir : /
Superficie du terrain : 2969 m²
Mairie ou le dossier peut être consulté :
Mairie de SAINTURVIN de LEVIE

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Titre de travaux - Le objet de permis d'autorisation est de 2 ans à compter de la date d'obtention du permis. Tout permis d'autorisation est soumis à la réglementation en vigueur. Toute violation des prescriptions du permis est punie de 100000 euros d'amende. Toute violation des prescriptions du permis est punie de 100000 euros d'amende. Toute violation des prescriptions du permis est punie de 100000 euros d'amende.

En outre, un travail important est réalisé, en collaboration avec la Communauté de Communes pour la finalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Les enjeux pour chaque commune de la Communauté de Communes sont importants, puisque cette démarche va déterminer la constructibilité des terrains ainsi que la possibilité éventuelle, pour la Municipalité, de créer de nouveaux lotissements au fur et à mesure du remplissage des lotissements existants.

LE MONUMENT AUX MORTS

Aujourd'hui situé sur le trottoir entre la Mairie actuelle et la Route Départementale, le Monument aux Morts va être déménagé. Pas loin du tout, car il sera bientôt à gauche de l'entrée de la place du Pré de la Clastre, orienté vers le sud et donnera ainsi sur la grande place.

Nous avons bien conscience de toucher là à un symbole fort de la Commune, de son histoire. Tout comme pour les autres 34 955 communes françaises, l'hommage à ceux qui se sont battus pour l'intégrité du pays, pour notre liberté reste un élément fondamental de ce qui nous réunit.

Déjà, lors de son implantation en 1920-1921, le monument faisait l'objet d'un engagement fort du Conseil Municipal de l'époque et de la population au travers d'une large souscription, mais aussi au travers d'une tension forte avec l'Etat qui avait refusé son financement au motif qu'il était à la gloire de Jeanne d'Arc et non des soldats de la grande guerre, ce à quoi le Conseil Municipal répondait, lors de sa séance du 19 décembre 1920 :

« Si ailleurs d'autres monuments surmontés d'un coq ou d'un buste de femme coiffée d'un bonnet phrygien ne sont pas considérés comme étant à la glorification du coq ou de la femme, pourquoi, ici, un monument surmonté d'une Jeanne d'Arc ne pourrait-il être qu'une glorification de Jeanne d'Arc ? ».

Loin de ces débats, nos objectifs, au travers de ce déplacement, sont les suivants :

- Les locaux actuels de la Mairie ayant vocation à devenir un bar restaurant, il n'est pas imaginable pour nous, que le Monument aux Morts soit situé sur une terrasse de bar. C'est le minimum de respect que l'on doit à nos aïeux qui ont sacrifié leur vie hier, pour que l'on puisse vivre paisiblement aujourd'hui ;
- Entre le bâtiment et la route, nous avons constaté que lorsqu'il y a affluence, nombre de personnes assistent à la cérémonie mémorielle sur la route. Bien sûr, il serait possible de bloquer la circulation et de prévoir un contournement du village, mais cela apparaît bien lourd en regard des cérémonies elles-mêmes ;
- La rénovation de l'édifice, juste un siècle après son implantation apparaît aujourd'hui nécessaire. Ainsi, c'est en concertation avec le Ministère de la Défense que les travaux sont envisagés, nécessitant les services d'un maçon qualifié et d'un tailleur de pierres habilité afin de restaurer les éléments dégradés par le temps.

Afin que chacun puisse se faire une idée de la nouvelle implantation, nous joignons une photographie simulant celle-ci face à la nouvelle mairie. A la droite du nouvel emplacement, un passage de 3 mètres environ sur le canal, juste en face de l'entrée principale de la Mairie, sera réalisé afin de permettre un accès direct depuis le Pré de la Clastre.



RÈGLEMENT TENNIS :

L'accès au tennis de Saint Saturnin de Lenne est accessible aux personnes qui le souhaitent au travers de trois possibilités :

- Location à l'heure : 5 € / heure
- Forfait annuel pour particuliers : 20 € / an
- Forfait Gîtes Ruraux : 60 € / an pour le propriétaire du gîte rural.

Règlement de l'accès au tennis :

1) Réservation :

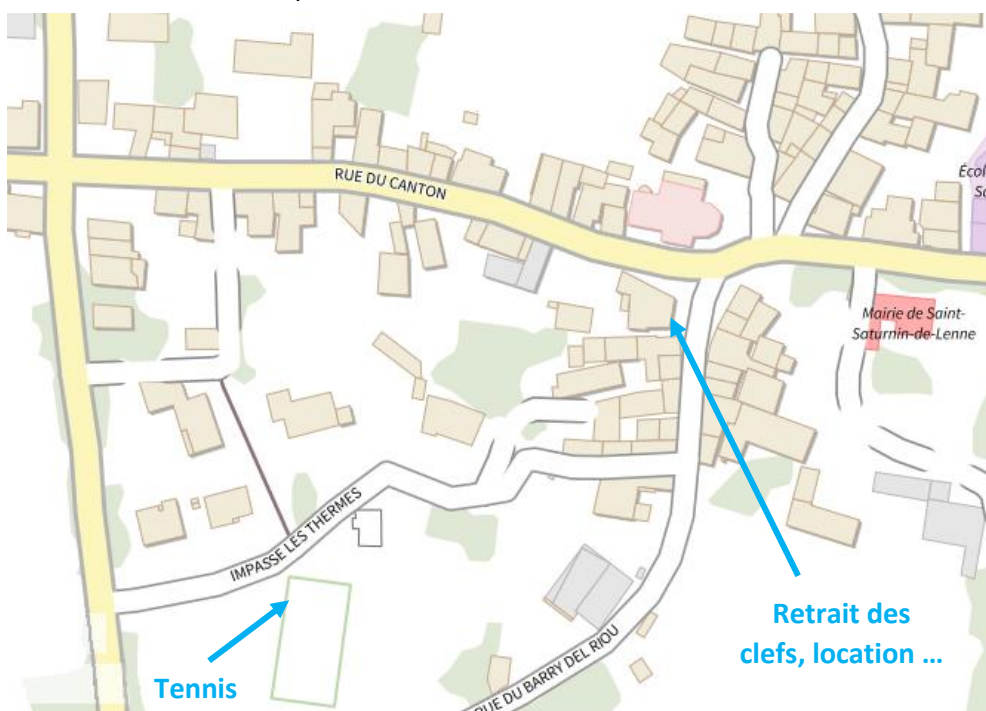
Les réservations se font auprès de Mr VILLARET au numéro de téléphone suivant :

06 28 27 79 54 de préférence la veille.

Toutefois, il est possible d'accéder au terrain de tennis sans réservation, mais les personnes ayant réservé étant prioritaires.

La séquence de location est d'UNE heure, avec possibilité de louer pour plusieurs heures. En cas de demandes multiples, le temps est limité à DEUX heures.

- **Location à l'heure** : La clef du tennis est remise contre paiement du montant de la location pour la durée prévue. Au terme de l'occupation du tennis, la clef doit être retournée à Monsieur VILLARET
- **Abonnement annuel** : Une carte est remise lors de la souscription de l'abonnement annuel. Sur présentation de celle-ci, la clef du tennis est remise à l'utilisateur. Au terme de l'occupation du tennis, la clef doit être retournée à Monsieur VILLARET.
- **Abonnement Gîte rural** : Deux cartes sont remises au propriétaire du Gîte lors de la souscription de l'abonnement annuel. Sur présentation de celle-ci, la clef du tennis est remise à l'utilisateur. Au terme de l'occupation du tennis, la clef doit être retournée à Monsieur VILLARET.



2) Retour des clefs :

Toute personne n'ayant pas restitué les clefs au terme de l'utilisation du tennis, sauf accord express de Mr VILLARET, ne pourra plus accéder au tennis.

Nous savons que pour une optimisation de l'occupation du tennis, chacun aura à cœur de respecter ce règlement dont le seul but est de fluidifier les mises à disposition au public.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN : une offre de covoiturage originale !

Le dépistage du cancer du sein reste une priorité importante au plan nationale avec :

- 59 459 nouveaux cas par an (2018)
- 12 456 décès par an chez la femme.

Malgré ce constat alarmant, seulement 44,9 % des femmes éligibles participent au dépistage du cancer du sein en Aveyron.

C'est pourquoi, avec l'arrêt du « **mammobile** » en 2012, d'autres formules ont été mises en œuvre pour permettre à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans d'accéder aux examens de dépistage.

Pour ce faire, un covoiturage est organisé afin de conduire les personnes intéressées au lieu d'examen le plus proche.

Ce service permet de simplifier totalement la démarche, car il suffit d'un coup de téléphone à Madame Marie ROUGET, qui en est l'animatrice pour simultanément prendre rendez pour l'examen lui-même, bénéficier du transport, mais également du bilan final commenté de l'examen.

N'hésitez donc pas à vous inscrire pour préserver votre santé !

Pour les femmes entre **50 et 74 ans** le dépistage du cancer du sein c'est important !

Besoin de faire une mammographie en Aveyron ?

... et pas de moyen de locomotion ?

Nous vous accompagnons gratuitement à votre examen !

Contactez Marie ROUGET
06 18 44 25 03

COMITÉ DE SENSIBILISATION POUR LE DÉPISTAGE DES CANCERS EN AVEYRON



DEPISTAGE DES CANCERS Centre de conseil et d'accompagnement Occitanie

L'Assurance Maladie

L'EAU, DE PLUS EN PLUS PRÉCIEUSE...



Nombreux sont ceux qui nous ont fait part de leur satisfaction avec l'infrastructure qui a été construite pour la mise à disposition d'eau à l'usage des jardiniers et des éleveurs pour l'abreuvement des troupeaux.

Aussi, la fréquentation augmente sensiblement à ce point d'eau, et la sécheresse en cours, associée à des températures hors normes en juin augmentent encore l'intérêt de l'installation.

Alors, il nous paraît important de communiquer deux recommandations aux usagers du point d'eau :

- Le respect mutuel et la bonne humeur doivent, en toutes circonstances, prévaloir entre toutes et tous !
- L'eau est rare et va le devenir encore davantage. Même s'il pleuvait durant l'été, les sources ne vont pas être réabondées au cours des semaines qui viennent. Il convient donc d'utiliser l'eau à bon escient.

Comme cela avait été indiqué lors de la création de l'installation de distribution de l'eau, la Municipalité n'est pas en capacité de garantir la continuité de ce service si la sécheresse perdurait.

TRANSHUMANCE : Francis CHASSALY

Francis et Josette CHASSALY, en compagnie de Vincent, Delphine et Jules partagent bien volontiers la transhumance et d'emblée, Francis pose le cadre : « *La transhumance, c'est la fête ! C'est un partage avec nos amis, ceux des enfants, qui viennent de Toulouse, de Bordeaux, de Saintes, de Clermont Ferrand, ou d'ailleurs ... Une occasion de partager notre passion, notre métier* ».



Ainsi, se sont près de 150 personnes qui accompagnent le troupeau des 96 vaches et veaux vers la Placette, à Vieurals, la Montagne de l'Aubrac où le troupeau va paître jusqu'à l'automne. C'est avec une pointe d'émotion que la famille Chassaly évoque la Placette, cette ferme d'où Pierre, le grand-père de Francis est originaire, avant d'acquérir Grun, en 1936.

Ainsi, la transhumance, c'est un retour aux sources, dans tous les sens du terme : au plan familial, certes ; mais c'est aussi la perpétuation d'une tradition ancestrale.

Même les vaches, qui pourtant n'ont pas transhumé à pied depuis peut-être 15 ans, voire 20 ans, disons 18, conservent un vague souvenir de ce trajet en camion et se laissent conduire jusqu'aux herbages.

Il faut près de sept heures aux 96 vaches et veaux, ainsi qu'aux 150 accompagnants pour parcourir les 27 kilomètres qui séparent Grun de Vieurals, y compris la courte halte d'une demi-heure à Saint Geniez pour un casse-croûte rapide sur le coup de huit heures du matin. Avec un départ à 6 H 15, il faut se lever vers 5 H pour préparer le troupeau et poser une vingtaine de cloches aux vaches dont quelques « clapes ». L'une d'entre elles, magnifique, a été offerte au GAEC de la Placette par la Mairie de Saint Geniez, comme souvenir de cette transhumance 2022, après l'interruption liée à la crise sanitaire.

Arrivés vers 13 H 30 à la Placette, tandis que le troupeau s'éparpille gaiement sur la cinquantaine d'hectares de la « montagne », la foule des bergères et des bergers profite de la fraîcheur du ruisseau pour un casse-croûte festif qui fleure bon cette fin de printemps si chaude et si ensoleillée. L'odeur des grillades et de l'aligot rivalise avec celle des genêts en fleur et de la flore de montagne.

Les convives s'attardent, attablés ou dans l'herbe et échangent sur ce trajet, à la fois éprouvant et enthousiasmant. Ils relatent les incidents et anecdotes qui ont animés le parcours : un veau qui tombe en contre-bas de la route, heureusement sans bobo, les nombreux spectateurs, venus profiter du spectacle, ...

Une tranche de vie qui redonne de l'énergie et qui donne du sens à ce métier d'agriculteur, à la fois magnifique et exigeant. Au travers d'une communion avec tous ces gens qui sont aujourd'hui loin de l'agriculture et qui la retrouve au travers de la transhumance, cette tradition est un trait d'union entre les éleveurs, seuls avec leur troupeau le reste de l'année ; la population revit l'intensité de ces moments qui marquent les saisons !



TRANSHUMANCE : LOU CAU DE LA TRUQUO

Lorsque Clément CHASSALY évoque la transhumance, ses yeux brillent. Il en parle comme d'une gourmandise ... Pourtant, c'est depuis 1937, dès leur installation à Grun, que les trois frères CHASSALY, Pierre, Louis et Joseph ont pratiqué la transhumance. Pour Clément, c'est vers le Cau de la Truque, sur l'Aubrac, au-dessus d'Aurelle Verlac, à 1340 mètres d'altitude que sont conduits les quarante couples mère-veaux pour la période d'herbage.



« Aujourd'hui, c'est du folklore ! » dit-il comme pour s'excuser, « Mais qui se nourrit d'une longue tradition ... ». Il nous fait volontiers partager un bref historique, depuis les fermes monastiques cisterciennes avec la Domerie d'Aubrac, avec l'Abbaye de Bonneval, et d'autres encore, qui avaient instauré cet usage pour valoriser les prairies d'altitude après la déforestation de l'Aubrac, jusqu'aux fermes monacales de Galinières, des Bourrines, ... Ainsi, il nous indique que pour raccourcir le trajet, il a coutume d'emprunter une « draille », un de ces chemins qui au fil du temps s'est imprimé en relief sur le sol rocheux de l'Aubrac, depuis le Moyen-Âge.

Ce n'est que vers 9 h que le troupeau quitte Grun. Familier du trajet, il prend la route sans même qu'on le guide, tant les vaches ont la mémoire, elles aussi, de cette transhumance. Une trentaine de personnes, famille et amis, accompagnent les vaches et les veaux pour ce périple d'environ 23-24 km pour arriver en altitude au Buron du Cau de la Truque.

Là, dans ce buron qui a conservé toute son authenticité, Clément et Corinne CHASSALY accueillent tout au long de l'été les nombreux visiteurs qui souhaitent se ressourcer en pleine nature et déguster un « Aligot-saucisse » ou un « Aligot-Pavé d'Aubrac » maison. La maison présente une grande souplesse pour accueillir ses hôtes. Un coup de fil, un message, et rapidement, on peut choisir le meilleur moment pour une balade jusqu'au buron, dont les dernières centaines de mètres se parcourent à pied (sauf handicap).



Marche, nature, élevage, tradition, gastronomie, partage, authenticité, convivialité, ... : voilà en quelques mots ce qu'est la transhumance !

Pour réserver : 06.03.50.26.40
ou 06.83.15.80.14
clemetco@orange.fr

LE TRAVAIL DE LA TERRE AUX QUATRE SAISONS

Les travaux de la terre se font avec des attelages de bœufs ou de vaches. Quelques fermes possèdent des attelages de chevaux : Chassaly à Grun, Lacroix à La Guiraldie, Costes et Gilhodes à Saint-Saturnin. Le travail est plus rapide avec les chevaux et même parfois trop ; pour les labours, par exemple, on risque d'accrocher la charrue. Attelés à une jardinière, les chevaux sont utilisés pour les transports (voyageurs ou marchandises) et pour aller aux foires. En 1952, lors de l'épidémie de la fièvre aphteuse, ils ont permis de terminer les moissons.

En automne, il faut préparer la terre.

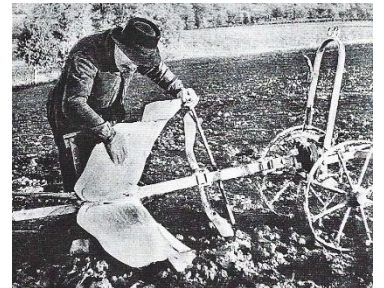
Le fumier est sorti des étables et chargé dans le tombereau pour être transporté au champ. Là, il est déchargé et mis en tas régulièrement espacés, les « fumeyrous ». Il est épandu à la fourche. Ces travaux sont tous faits à la main.



Vient alors le temps des labours. De fin septembre à Toussaint, avant le gel, on laboure pour les semences d'hiver : blé et avoine. En hiver, s'il fait beau et si le sol n'est pas gelé, on laboure pour les semences de printemps : avoine, un peu d'orge dans les bas-fonds, et graines fourragères en mélange avec l'avoine. L'attelage tire le brabant et trace des sillons bien droits, de profondeur régulière ; il faut prendre le temps, la règle de la réussite : boire un verre de vin au début du sillon et un autre à la fin. Les mottes sont brisées avec une herse et on peut semer.



Le semeur parcourt le champ en suivant les sillons. Il porte le « semensou » sur l'épaule gauche et, d'un pas régulier il jette le grain de sa main droite : « le geste auguste du semeur ». Puis on repasse la herse à la croisée. Enfin, le rouleau tasse la terre et enfonce les graines afin que les oiseaux ne viennent pas les picorer.



En mai, on sème quelques betteraves dans les jardins et, deux mois plus tard, on les repique dans les champs. Elles servent à nourrir les cochons. On sème aussi un peu de maïs fourrager ; il sera coupé à la faucille et fera un fourrage très apprécié pour les vaches et les bœufs lors des sécheresses.

En mai, les pommes de terre sont plantées dans les champs sur 2500 m² pour une ferme moyenne. On achète 50 kg de pommes de terre de sélection (chez Raymond Lacombe) ; elles donneront 500kg lors de la récolte en octobre. Les plus petites servent de semence pour l'année suivante ; elles germent dans la cave pendant l'hiver. Les autres servent pour la consommation familiale, pour l'alimentation des cochons et des volailles sous forme de pâtée (mélange de pommes de terre cuites écrasées avec des orties et du son).

Au 27 mai commencent les fenaisons ; elles se termineront vers le 15 juillet. Il est arrivé qu'elles ne commencent qu'au 10 juin parce que le temps était « détraqué ».

Pour commencer, l'herbe des coins est coupée à la faux ; ensuite l'herbe du pré est fauchée et pour terminer, on fait un tour à l'envers sur les bords en ayant soin de pousser l'herbe pour qu'elle n'accroche pas. Le lendemain, l'herbe est retournée avec un râteau. Ensuite un, deux ou trois personnes (femmes et enfants) munis de râteaux, les uns derrière les autres, mettent le foin en cordes. Pour ce travail, une jument attelée à la râteleuse fait très bien l'affaire. En cas de mauvais temps ou si le temps menace, le foin est mis en « fenayrou ».

Une fois sec, le foin est chargé. Un homme en prend une belle fourchée qu'il jette au chargeur ; celui-ci, sur le char, l'arrange comme il sait car il faut savoir charger ! Une femme ou un enfant râtele. Comme on le voit, tout est fait pour ne rien perdre de ce précieux fourrage qui va permettre de nourrir le bétail pendant tout l'hiver.

La « carade » finie, bien bâtie, bien d'aplomb, doit être attachée... pas question de prendre le risque de la renverser entre le pré et la grange. Pour cela on utilise une « pergue », une barre en pin, qui serre le foin au milieu de la charretée. Elle est attachée à l'arrière avec une chaîne et, à l'avant, avec une corde que l'on tend et que l'on fixe « al timoun del carri ».

Pour le déchargement, au fur et à mesure que l'attelage avance dans la grange, on jette le foin de part et d'autre et on l'étaie bien. Le char vide est dételé puis sorti en le tirant avec la chaîne située à l'arrière. Les bœufs passent sur le foin et sortent. Le foin est tassé avec les bœufs, des vaches ou des brebis et parfois des gamins qui s'amusent à faire des allers-retours et des cabrioles dans la grange.

Les prairies artificielles donnent 2 ou 3 coupes ; les trèfles n'en donnent que deux.



En août, blé, orge et avoine sont mûrs ; il faut moissonner. Autour des champs, avec la faucille ou la faux, on fait le passage pour l'attelage. En 1945, les moissonneuses-lieuses sont rares : Touzery, Costes et Lacroix de la Guiraldie. Les céréales sont coupées avec une faucheuse sur laquelle est fixé un « clédou ». Elles tombent sur le clédou et, quand la charge est suffisante pour une gerbe, le conducteur assis sur la machine, baisse le « clédou »

et la jabelle glisse et tombe au sol. Les femmes suivent et attachent les jabelles pour former une gerbe ; elles font les liens avec quelques tiges de blé.

Les gerbes sont regroupées par douze pour former un croisillon (« garbayrou » ou crouzel ». Elles sèchent un peu plus puis sont chargées et acheminées vers la ferme. Là sur le sol, les gerbes sont arrangées pour former un gerbier, « plounjou », et elles attendent le passage de la batteuse.

Il faut aussi :

--Faucher les regains (« rebouybres) c'est à dire les repousses dans les prés, dès que le temps le permet.

--Faire la feuille c'est à dire couper les branches des frênes (chaque 3 ans). Les fagots de feuilles sont très appréciés pour nourrir agnelles, lapins et « lo cabre ». En temps de sécheresse, on coupait les arbres du causse ; les brebis mangeaient la feuille et on récupérait le bois pour l'hiver.

---Rentrer le bois qui a été coupé au printemps (avant que les feuilles n'apparaissent).

Et tout repart pour une nouvelle année : sortir le fumier... faire les labours... .



Juillet

Du vendredi 15 au dimanche 17
Fête du village

Août

Samedi 6

Quine de Saint Saturnin Associations

Les 16 et 17 :

TANGO PASSION

Jeudi 18 :

Concert avec LA DERYVES

Dimanche 21 :

REPAS DES JULIEN

Septembre

Les 17 et 18

JOURNEES DU PATRIMOINE